

Les Cahiers du CEDIMES

2021, Volume 16, Numéro 1, https://doi.org/10.69611/cahiers16-1-11



AUTONOMISATION FINANCIERE, UNE CONDITION POUR LA PROMOTION DU LEADERSHIP DES FEMMES ?

Kossiwoa Lolonyo ASSAH

Docteure en Sociologie du développement Spécialiste en Genre et leadership féminin, Université de Lomé, Togo

e-mail: assahkossiwoa@gmail.com

Résumé:

L'autonomisation financière est l'un des points essentiels sur lequel les acteurs de la promotion du genre mettent un accent particulier. Elle est considérée comme une voie indispensable pour faire sortir les femmes de la pauvreté. Du point de vue social, la préoccupation majeure porte sur l'impact de cette autonomisation sur l'émergence du leadership des femmes. Pour aborder cette thématique, nous émettons l'hypothèse selon laquelle l'autonomisation financière contribue à l'émergence du leadership féminin. Toutefois, les obstacles socioculturels constituent des freins. Dans le cadre de cette recherche, les entretiens individuels ont été effectués auprès de 26 personnes ressources. Les données quantitatives sont collectées d'une part, grâce au questionnaire administré auprès de 314 enquêtés de groupe mixte selon l'échantillonnage non probabiliste par quota de 1/5000, appliqué à la population de la grande agglomération de Lomé. D'autre part, il a été tiré au hasard 80 femmes responsables dans le secteur économique afin de collecter leur point de vue par rapport au sujet. Les résultats ont permis de se rendre compte que l'autonomisation permet à la femme d'être indépendante et d'assurer son leadership. Toutefois, certaines femmes profitent moins de l'économie et sont faiblement représentées dans les sphères de décision. S'il est reconnu aux femmes Togolaises des efforts surtout historiques en matière d'entrepreneuriat, leur degré d'autonomisation ne leur confère pas d'emblée un certain niveau de prise de décision.

Mots-clés: leadership féminin, autonomisation, facteurs socioculturels.

Abstract

Financial empowerment is one of the key points on which gender advocates place special emphasis. It is considered an indispensable way to lift women out of poverty. From a social point of view, the major concern is the impact of this empowerment on the emergence of women's leadership. To address this theme, we hypothesize that, while financial empowerment contributes to the emergence of female leadership, socio-cultural barriers are a hindrance. As part of this research, individual interviews were conducted with 26 resource persons. The quantitative data are collected on the one hand, thanks to the questionnaire administered to 314 mixed group surveyors according to non-probability sampling by quota of 1/5000, applied to the population of the greater agglomeration of Lomé. On the other hand, 80 women in the economic sectoriel were randomly selected to gather their point of view on the subject. The results made it clear that empowerment allows women to be independent and to provide leadership. However, some women benefit less from the economy and less represented in decision-making circles. While Togolese women are recognized for their historic efforts in entrepreneurship, their degree of empowerment does not immediately give them a certain level of decision-making.

Key-words: female leadership, empowerment, socio-cultural factors

Introduction

L'un des secteurs dans lequel les femmes sont présentes à part l'agriculture est l'informel, qui est supposé être une source de revenu. Grâce à l'entrepreneuriat, les femmes participent à la création de l'emploi, source de revenu. Elles contribuent ainsi au développement économique et durable. Une femme épanouie économiquement a la possibilité de s'engager dans d'autres secteurs d'activité et faire promouvoir son leadership. Cependant, le faible pouvoir économique de certaines femmes réduit leur présence dans quelques secteurs de la vie sociale entraînant ainsi leur faible niveau d'influence en matière de leadership.

Selon la Banque mondiale (2013), en matière d'entreprenariat des femmes, les représentations portent sur les stéréotypes sexués plus particulièrement sur les rôles que doivent jouer les femmes et les hommes au sein de la société, sans ignorer la condition de femme.

L'autonomisation financière concourt réellement à l'émergence du leadership des femmes ?

Cette recherche se veut une contribution à l'analyse du rapport entre l'autonomisation des femmes et l'émergence de leur leadership. L'hypothèse émise stipule que l'émergence du leadership des femmes sur le plan économique est compromise par les facteurs socioculturels. Afin de vérifier cette proposition provisoire, il a été procédé à la triangulation de l'approche quantitative à celle qualitative afin de cerner plusieurs aspects du sujet de recherche. Les principaux résultats ont porté à la fois sur les représentations sociales du leadership des femmes sur le plan économique, la possibilité d'exercice de leur leadership ainsi que les obstacles susceptibles qui constituent les freins. Après un développement de ces différentes parties en termes de résultats, il sera procédé à la discussion qui portera sur les approches théoriques utilisées et la confrontation des résultats auxquels nous sommes parvenus avec ceux des auteurs antérieurs.

1. Cadre théorique et méthodologique

La théorie du cadre d'autonomisation des femmes est celle qui est retenue pour analyser le leadership des femmes sur le plan économique. Développée par Longwe (1990), elle est basée sur l'autonomisation des femmes à travers l'accès égal aux facteurs de production ainsi que la participation équitable au processus de développement. Dans son entendement, la pauvreté est l'une des conséquences de l'oppression et de l'exploitation. Ainsi le niveau d'égalité est classé dans l'ordre hiérarchique suivant : les équilibres de contrôle, la pleine participation à chaque prise de décision, la conscientisation, l'accessibilité de même que le bien-être des femmes à tous les niveaux supérieurs indiquent de responsabilisation considérable.

Sur le plan méthodologique, la méthode quantitative, qualitative et la recherche documentaire ont permis de collecter les informations. Grâce au questionnaire structuré, 394 répondants dont 80 femmes leaders et 314 du grand public ont été touchés.

Le choix des 314 enquêtés est soumis à un taux d'échantillonnage de 1/15000 appliqué à la population du grand Lomé qui s'élève à 1 571 508 habitants selon les données du recensement de la population et de l'habitat de 2010.

Le choix des femmes leader est fait selon l'échantillonnage non probabiliste étant donné qu'il n'existe pas de base de sondage de cette catégorie de personnes. A travers la méthode qualitative, vingt-six (26) personnes ressources ont été touchée par l'entretien individuel tête-à-tête. Les informations qualitatives ont fait l'objet d'analyse de contenu, et celles quantitatives ont été traité grâce à SPSS version 16.0.

2. Résultats

2.1-Leadership économique des femmes face aux réalités sociales

S'il est avéré que l'autonomisation financière peut constituer une source d'émergence du leadership des femmes, il peut arriver que les femmes éprouvent des difficultés en matière de gestion économique. Pour d'autres femmes au lieu que leur richesse concoure à la promotion de leur leadership, elles sont plutôt orientées vers d'autres objectifs.

« On a remarqué surtout dans les milieux ruraux que les femmes ne séparent pas les besoins liés à leurs activités et les besoins de leur famille. Cela empêche l'émergence de leurs entreprises qui restent à l'état primaire ou embryonnaire.

En milieu urbain parfois on a des caricatures des femmes qui travaillent mais qui refusent de participer au besoin de leur famille et qui ont une ambition professionnelle très affichée. Elles n'acceptent pas contribuer au développement sociétal comme il le faudrait. Plus elle a des moyens, plus elle veut avancer sur le plan du leadership, elle veut occuper des positions plus importantes, elle veut créer plus de valeur » Mme Kossiwoa, actrice de la société civile.

<u>Tableau n°1</u>: Répartition des femmes décideurs selon qu'elles pensent que l'accès des femmes au financement contribue à la promotion de leur leadership et la ville de résidence

Villes de l'enquêté	LOMÉ	
L'accès des femmes au financement contribue à la promotion de leur leadership	Eff.	%
Oui	68	85
Non	9	11,25
Ne sait pas	3	3,75
TOTAL	80	100

Source : Enquête de terrain, octobre 2017 à février 2018

D'après le tableau 44, 85% l'accès au financement des femmes conduit à la promotion de leur leadership. Par ailleurs, 11,25% des enquêtés ne partagent pas cette opinion.

<u>Tableau n°2</u>: Répartition des enquêtés du grand publicselon qu'ils pensent que l'accès des femmes au financement contribue à la promotion de leur leadership et la ville de résidence

Villes de l'enquêté	LOMÉ		ACCRA		TOTAL	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
L'accès des						
femmes au						
financement contribue à la						
promotion de leur leadership						
Oui	248	78,9	240	77,9	488	78,
		8		2		46
Non	43	13,6	40	12,9	83	13,
		9		9		34
Ne sait pas	23	7,32	28	9,09	51	8,2
•		,				0
TOTAL	314	100	308	100	622	100

Source : Enquête de terrain, octobre 2017 à février 2018

Les données du tableau 2 sont celles collectées auprès du grand public. Elles constituent les compléments d'information collectées auprès des femmes leaders (cf. tableau 1). Selon 78,98 % personnes interrogées, l'accès des femmes au financement contribue à la promotion de leur leadership. Toutefois, 13,69% des enquêtés ne partagent pas cet avis.

« Le leadership ce n'est pas seulement sur le plan politique et social. C'est aussi sur le plan économique. Le pouvoir de l'argent, c'est très important parce que pour parvenir à assumer son leadership politique comme social d'ailleurs, il faut avoir la force économique. Si c'est les autres qui te donnent à chaque fois, es-tu autonome ? Donc il faut avoir le pouvoir de l'argent. Il faut arriver à estamper tes propres sources de revenus » M. Atsu, Chargé de la promotion de l'équitégenre.

2.2-Richesse des femmes : regard de la société et celui des intéressées

La préoccupation porte sur la façon dont la société apprécie les efforts économiques déployés par les femmes. Les femmes en amont sont perçues comme celles que les hommes doivent prendre en charge. C'est l'une des raisons pour laquelle, certaines familles se réjouissent du mariage de leur fille. Cette dernière ne sera plus une charge mais supportée par son mari.

De nos jours, ces conceptions deviennent de plus en plus dépassées et le mariage tend à avoir le sens du besoin social. La richesse est ainsi attribuée aux hommes. A cet effet, toute femme qui en aspire est considérée comme celle qui imite les hommes.

<u>Tableau n° 3 :</u> Répartition des femmes décideurs selon qu'elles pensent qu'une femme entreprenante est perçue comme celle qui prétend s'égaler aux hommes et la ville d'habitation

Villes de l'enquêté	LOMÉ	LOMÉ		
Une femme entreprenante est celle qui prétend s'égaler aux hommes	Eff.	%		
Oui	54	67,5		
Non	23	28,75		
Ne sait pas	3	3,75		
TOTAL	80	100		

Source : Enquête de terrain, octobre 2017 à février 2018

Selon le tableau n° 3, une majorité d'enquêté soit 67,5% partage l'avis selon lequel une femme entreprenante est perçue comme celle qui prétend s'égaler aux hommes. Toutefois, 28,75% des enquêtés ne partagent pas cette position.

« Il faut dire que personne ne s'étonne qu'une femme soit dirigeante d'une alimentation générale. Cela ne pose aucun problème de réflexion à la société. Il n'est pas non plus gênant qu'une femme soit ministre en charge des femmes. Par contre, une femme responsable de l'économie nationale ; cela suscite des questionnements » Mme Kossiwa, actrice de la société civile au Togo. Telle est l'appréciation qui est faite de la femme qui aspire devenir une personne de référence en matière économique selon les données collectées.

2.3-Manque d'ambition économique et affirmation du leadership des femmes

S'il est reconnu que le pouvoir économique donne des ouvertures sur des actions qui concourent à l'émergence du leadership des femmes, il est constaté de surcroît que la plupart des femmes se limitent dans leur engagement économique. Non seulement il existe parmi elles celles qui n'ont pas de garantie pour contracter des prêts au niveau des banques pour entreprendre, mais aussi celles qui ne sont pas dévouées pour des engagements économiques d'envergure.

<u>Tableau n°4 :</u> Répartition des femmes décideurs selon qu'elles pensent que le manque d'ambition économique d'envergure des femmes est un obstacle au développement de leur leadership et la ville de résidence

Villes de l'enquêté	LOMÉ		ACCRA		TOT	'AL
Le manque d'ambition économique d'envergure des femmes est un obstacle au développement de leur leadership	Eff.	%	Ef f.	0/0	Eff.	%
Exact	56	70	52	65	108	67,50
Plus ou moins exact	19	23,75	21	26,25	40	25,00
Pas du tout exact	5	6,25	7	8,25	12	7,5
TOTAL	80	100	80	100	160	100

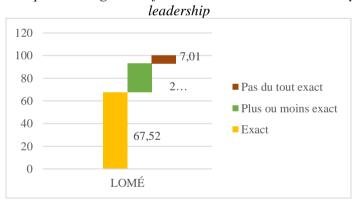
Source: Enquête de terrain, octobre 2017 à février 2018

Grâce aux données présentées au niveau de tableau n°4, on peut se rendre compte que 70% des enquêtés partagent l'avis selon lequel le manque d'ambition économique d'envergure des femmes constitue un obstacle au développement de leur leadership.

D'après 6,25% des enquêtés ? cette affirmation n'est pas du tout exacte. Il existe un rapport entre le manque d'ambition économique d'envergure des femmes et le développement de leur leadership puisque 23,75% des enquêtés ont des positions partagées en dehors des taux de réponses affirmatifs élevés. Le refus lié au manque d'ambition économique peut avoir plusieurs sens.

« Ce n'est pas le manque d'ambition ; quelque fois aussi nous ne savons pas fructifier les talents que nous avons. D'abord on ne sait même pas qu'on a des talents avant de savoir comment les mettre en valeur. On ne sait pas que lorsqu'on entreprend quelque chose c'est possible de prospérer à travers cela. Le doute prend le dessus et on se contente de ce qu'on a car on ne veut pas oser. Personnellement, je remarque qu'au Togo nous les femmes nous nous battons beaucoup. Peu d'hommes reconnaissent cette valeur et ils le disent sans avoir d'arrière-pensée, sans réserve. Mais c'est ceux qui sont complexés qui soutiennent que les femmes ne font rien », Directrice adjointe d'une structure publique.

<u>Graphique n°1 :</u> Répartition des enquêtés du grand public selon qu'ils pensent que le manque d'ambition économique d'envergure des femmes est un obstacle au développement de leur



Source : Enquête de terrain, octobre 2017 à février 2018

Tout comme le tableau n°4 qui présente le point de vue des femmes leaders enquêtées, le graphique n°1, permet d'apprécier l'opinion des enquêtés du grand public en ce qui concerne le manque d'ambition économique d'envergure des femmes et son influence sur le développement de leur leadership.

D'après 67,52% des enquêtés toutes catégories confondues, le manque d'ambition économique d'envergure des femmes est un obstacle au développement de leur leadership. Ces proportions représentent les niveaux les plus élevés du graphique. Par ailleurs, une proportion plus ou moins importante, qui représente presque la moitié des avis des précédents (25,48%), accepte plus ou moins l'influence des ambitions économiques sur le développement du leadership des femmes. Ces points de vue témoignent l'existence du rapport d'influence. Toutefois, 7, 01% des enquêtés n'ont pas marqué leur accord d'influence.

3. Discussions

3.1. Discussion théorique : cadre d'autonomisation des femmes

La théorie du cadre d'autonomisation des femmes est basée sur l'accès équitable aux ressources voire aux facteurs de production. Elle prône le niveau de participation équitable dans le processus de développement. Ainsi, son niveau de pertinence mérité d'être apprécié dans le cadre de cette recherche.

En effet, les résultats de terrain ont permis de relever quelques dysfonctionnements au sujet du respect des principes de cette théorie. Ils portent sur un niveau d'accès disproportionnel des ressources surtout les facteurs de production (la terre...) qui constituent un blocage d'autonomisation financière des femmes. Ne disposant pas de ces facteurs pour servir de garantie auprès des institutions financières évidemment, celles qui ont eu cette audace se retrouvent dans des pétrins qui inhibent la possibilité de l'émergence de leur leadership sur ce plan à travers ce canal. Les résultats auxquels Odame (2014 :5) est parvenu nous conviennent et nous partageons ses conclusions : « Traditionnellement, les femmes ne possèdent pas de biens, de gros bétail ou de terre et sont donc incapables de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles. Pour celles qui sont mariées, elles doivent compter sur leurs époux pour obtenir du soutien ».

La question de la pleine participation des femmes en matière de prise de décision reste sur le tapis. Si les femmes ont la possibilité de prendre certaines décisions économiques dans la mesure où elles sont en position de force, les grandes décisions concernant la vie du couple sont l'émanation des hommes. Les entretiens de terrain ont permis de constater que les femmes ont une marge de décision. Dimbie (2013 : 34), dans ces travaux, a fait également le même constat. « Les hommes semblent avoir toujours été les gardiens de la terre, les contrôleurs des finances des femmes », telle est la conclusion à laquelle elle est parvenue et qui s'inscrit dans le cadre des résultats de cette recherche.

Ce fait peut constituer au regard du commun des mortels une crise de confiance qui justifie la confiscation du pouvoir de la femme limitant ainsi son autonomisation en matière de prise de décisions qui indique également la responsabilisation considérable.

Par ailleurs, les femmes devraient participer pleinement à chaque décision concernant leur vie. La participation est liée à l'implication égale des femmes dans la prise de décision à tous les niveaux de la vie sociale.

Cette théorie définit le bien-être des femmes comme une condition indispensable à la réalisation de leur autonomisation. On pourrait affirmer que cette approche théorique reste pertinente dans la mesure où elle sert d'éclairage de certains résultats obtenus. Par ailleurs, son caractère déterministe mérite d'être revu de même elle ne nous renseigne pas sur l'influence des obstacles socioculturels voire des schèmes sexistes qui peuvent constituer un frein à l'autonomisation, facteur susceptible de l'émergence du leadership des femmes.

3.2. Discussion des résultats

L'autonomisation des femmes à travers l'entrepreneuriat a fait l'objet des investigations. Plusieurs obstacles rencontrés ont été également évoqués. En Afrique, l'un des problèmes auxquels les femmes font face en matière d'investissement est celui de l'accès aux crédits.

D'après une étude menée par le Groupe de la Banque africaine de développement (2015:13), « l'accès aux services financiers peut être refusé aux femmes africaines en raison des préjugés culturels, du fait des obstacles juridiques formels les empêchant de conclure des contrats en leur propre nom [...] ». Poursuivant cette argumentation, il renchérit que les femmes ne disposent pas le plus souvent « les éléments de patrimoine requis comme garanties par les institutions financières ». Or il conçoit qu'il existe des preuves selon lesquels l'accès direct aux services financiers est susceptible d'accroître le volume des investissements en matière de nutrition de l'éducation, et du renforcement du capital humain, et la résistance des ménages aux chocs et aux incertitudes.

Abordant l'influence des facteurs socioculturels sur l'émergence du leadership des femmes sur le plan économique, Macquin (2001 : 02) conçoit que « Les femmes ont longtemps été cantonnées dans les activités de vente les moins qualifiées ».

Cependant, certaines qui parviennent à s'engager afin d'obtenir des financements auprès des institutions restent sous l'influence des facteurs socioculturels. L'homme étant le chef, il a parfois son regard dans la gestion économique des femmes même si le financement ne provient pas de lui.

Dans une étude réalisée par Ojong et Moodley (2005) sur la femme et le leadership, des résultats similaires ont été trouvés.

Selon les résultats de ces auteurs, bien que certaines femmes aient pris des décisions concernant l'allocation des ressources financières, leurs maris ont déclaré qu'ils jouaient le rôle de conseiller, de comptable et surveillaient également les activités de la micro finance de leurs femmes. De même leur rôle de meneur était lié aux facteurs religieux. Les résultats de nos recherches ont plutôt révélé, l'engagement des hommes à sécuriser leur foyer. Ce fait explique leur dans la majorité des cas, le rôle de leadership qu'ils jouent.

Un facteur important qui affecte le leadership des femmes sur le plan économique est l'éducation. Les résultats ont révélé son utilité pour une bonne gestion. Certains interviewés affirment que « Les femmes sont les meilleures gestionnaires que les hommes » compte tenu de leur rôle d'éducatrice. Évidemment, tout comme le rôle de leader social est reconnu aux hommes par la société, d'autres enquêtés estiment que celui des femmes sur le plan économique « ne fera pas objet de débat » dans la mesure où « naturellement, plusieurs femmes gèrent avec soin à plusieurs niveaux ». « Elles sont très excellentes et font plusieurs choses à la fois ». « Cela est lié à leur fonction sociale.

Ces résultats s'apparentent à ceux auxquels le Centre autonome des études et de renforcement des capacités pour le développement (Cederdt : 2013) est parvenu à l'issue d'un atelier sur l'«amélioration de la représentativité des femmes aux postes de responsabilité au Togo ». Les

participants à cette rencontre ont estimé que, dans la vie privée, les femmes sont leaders. Cette situation s'explique par le fait que l'éducation qu'elles ont reçue ainsi que la socialisation qui est faite d'elles rendent ces créatures leaders. Un autre facteur est qu'elles doivent éduquer les enfants et gérer le foyer.

Certains auteurs ont cependant déploré la vulnérabilité des femmes en matière d'entrepreneuriat dans le secteur informel. Toutefois, c'est le secteur dans lequel font partie la majorité des femmes. Cette situation peut justifier le faible niveau économique de la plupart des femmes.

Le Bureau international de travail (2013 : 1) dans ses recherches est parvenu aux résultats englobants qui s'apparentent à ceux auxquels nous sommes parvenus. Il conclue que l'emploi informel et souvent vulnérable demeure une réalité pour la grande majorité des jeunes Togolais. Il poursuit l'argument selon lequel « « le manque d'emplois « décents » représente un coût important pour le pays en termes économiques, politiques et sociaux ». Si les femmes sont présentes dans ce secteur vulnérable, cela a sans doute d'effet sur l'émergence de leur leadership économique.

S'inscrivant dans la même logique, Madame le Ministre de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation du Togo, au cours de son discours d'ouverture à l'occasion du forum national du 08 au 10 décembre 2014 sur le leadership féminin, fait le constat suivant : « Bien que les femmes constituent un maillon essentiel du développement économique de notre pays, elles ne jouissent pas d'assistance spécifique pour la promotion de leur développement professionnel et ce manque d'accompagnement représente une perte importante pour le Togo ».

En dehors de l'éducation familiale, l'instruction constitue également un facteur de réussite sociale. C'est également un complément pour l'instruction scolaire. L'éducation familiale seule ne permet pas d'avoir un niveau de compétence donné. Elle est restrictive. S'inscrivant dans la même logique, le rapport de la formation initiée par le Ministère des affaires étrangères et européennes (2010 : 6) révèle que le fait d'être femme n'est pas si simple pour « imposer une certaine autorité aux hommes ». L'une des participantes de nationalité togolaise livre un témoignage concernant les femmes de sa nationalité.

« Les Togolaises sont traditionnellement des femmes entrepreneures. Elles gèrent plusieurs petites activités pour pouvoir répondre aux besoins de leur famille. Mais, elles ont en général un niveau d'éducation assez faible et sont cantonnées dans le secteur informel ».

Un autre problème qui inhibe l'émergence du leadership des femmes sur le plan économique est la représentation de leur statut de femme. Les femmes ont des soucis pour convaincre les institutions financières à les accompagner.

Du point de vue social, elles représentent la catégorie qui dispose de moins de ressources.

Le Ministère des affaires étrangères et européennes (idem : 5) a établi le lien entre la représentation sociale du genre féminin et la possibilité d'accès aux financements institutionnels. Il constate que dans « un contexte africain qui ne fait pas particulièrement la part belle aux femmes qui comme tous entrepreneurs ont besoin de crédits pour se développer, mais mesdames les directrices générales ne présentent pas aux yeux des banques toutes les garanties requises ».

Cette même institution aboutit à la conclusion selon laquelle le refus des prêts aux femmes ou les difficultés d'accès aux crédits constituent un frein à la croissance d'un pays.

Les résultats de cette recherche ont révélé l'apport économique des femmes dans leur foyer ainsi qu'au sein de la société. Les points de vue convergent. Une interviewée togolaise clarifie la situation :

« De toutes les manières notre histoire avec la crise de 1992 qui a fait que plusieurs hommes qui étaient dans l'administration ont eu des difficultés pour percevoir le salaire ont fait que les femmes qui sont commerçantes, entreprenantes ont beaucoup émergé. Elles se sont positionnées en tant que pourvoyeur de fond dans les ménage ».

Une étude réalisée par Ojong et Moodley (2005) a abouti aux résultats similaires qui corroborent ceux auxquels nous sommes parvenus.

Elle porte sur les femmes qui ont obtenu des financements auprès des institutions de microfinances. Les auteurs ont analysé le niveau de prise de décision ainsi que la contribution en aval de leurs prêts. Elles ont abouti aux résultats selon lesquels, après que les femmes se soient engagées dans la microfinance, la majorité a déclaré avoir pris des décisions concernant les activités économiques et de maintien. Cependant, près de la moitié de ces femmes ont indiqué que pendant cette période la décision a été prise conjointement.

Allant dans le sens de la prise de décisions économique, Allah-Mensah (idem : 25) donne le témoignage des femmes ghanéennes dans l'histoire politique du pays.

« Il est consigné que les femmes commerçantes étaient de fervents supporteurs du gouvernement du RPC, qui ont également offert de l'aide financière et de services de soutien ».

Dans une autre étude réalisée par Assibey-Mensah (1998), de pareils résultats ont été trouvé. Il aboutit au résultat selon lequel au Ghana, tout comme dans de nombreux pays, les familles dans lesquelles le mari et la femme travaillent sont financièrement mieux lotis que ceux dans lesquels il n'y a qu'un seul soutien de famille.

Cette constatation est en ligne avec celle de Arku et Arku (2009), dont leur recherche a abouti au résultat selon lequel la microfinance a changé le contrôle des hommes et des femmes en matière de prise de décisions et des allocations de ressources, qui affectent par conséquent les responsabilités financières et l'éducation des enfants. Il a largement contribué au bien-être des ménages.

Dans ce contexte, le Groupe de la Banque africaine de développement (idem :13) a abouti à la conclusion selon laquelle, « Les femmes investissent davantage pour leurs familles quand elles ont accès aux services financiers ».

Les enquêtes de terrain ont révélé également un facteur qui affecte le niveau de décision dans les familles. Selon les entretiens de terrain, le leadership des hommes sur le plan économique en matière de gestion de la famille doit être nuancé. « Dans l'ancien temps, les hommes détenaient un pouvoir absolu ». De nos jours il existe une autre force qui s'imposé : c'est le pouvoir

économique de l'argent. « Si au niveau de la famille c'est la femme qui est riche, du coup c'est elle qui sera respectée ».

En effet, les femmes ont besoin également d'avoir un niveau économique acceptable pour avoir également des considérations sociales. Comme le disait une dame interviewée, « la mentalité est qu'on ne veut plus d'une femme qui ne fait rien ».

Etre une mère, éducatrice et gestionnaire du foyer est un rôle salutaire pour la société. Toutefois, exercer une profession qui génère des ressources économiques reste également un atout indispensable d'autonomisation de la femme.

Comme l'ont remarqué Ojong et Moodley (2005 :13) à travers les résultats de leur recherche, grâce aux entreprises dirigées par des femmes, les anciens centres de pouvoir ont changé. Ces femmes du pouvoir ont non seulement changé mais également contribué au changement.

Si les femmes parviennent à prendre le pouvoir ou influencer la prise de pouvoir grâce à leur force économique, Ojong et Vaneetha (idem) ont découvert à travers leur recherche qu'une faible proportion d'épouses a pris la plupart des décisions sur l'allocation des ressources du ménage. La raison fondamentale est que leurs maris étaient sans emploi ou trop vieux pour travailler.

Même si les femmes ont « un sens très développé des affaires qui transparait dans leurs itinéraires » Ndiaye (1998 :158), ou disposent d'un certain niveau de pouvoir économique, du point de vue social, l'exercice de leur leadership n'est pas total. Il reste limité.

Les entretiens réalisés ont permis de recueillir les points de vue pareils.

« Le Papa continue de prendre des décisions pour mettre la famille à l'abri. Ce ne sont pas des décisions fortuites c'est pour le renforcement économique de la famille ; c'est l'exemple des Nana Benz avec qui j'ai beaucoup travaillé ».

Il est aussi révélé que « même si l'homme est absent, c'est lui qui prime. La décision économique revient à la femme ».

Ce résultat est en faveur des études menées par Ojong et Moodley (ibid.) qui ont montré que malgré le rôle financier accru des femmes dans l'entretien ménager, elles ont considéré leurs maris comme chefs de famille en partie à cause de leurs croyances chrétiennes. Ceci suggère qu'il existe des limites qui vont contraindre la transformation de certains rôles de genre, et que l'expansion de l'influence économique des femmes au sein du ménage n'est pas au centre du chef de famille, en particulier dans les cultures où la domesticité est la prérogative du mari ».

A l'issue de cette recherche, notre hypothèse de départ est confirmée. Toutefois, l'absence de statistique relatif aux femmes leaders reste un défi à relever dans les recherches futures qui porteront sur cette catégorie d'enquêtés.

Conclusion

L'autonomisation des femmes reste une préoccupation majeure pour assurer leur épanouissement. Les facteurs socioculturels entravent de manière générale l'exercice du leadership des femmes. Leur pouvoir décisionnel est limité selon les contextes. Une femme autonome n'est pas forcement celle qui est leader. Cependant, l'autonomisation peut concourir à l'émergence du leadership. Les écrits littéraires et théoriques de certains auteurs confirment par endroit les résultats de terrains. Les nouvelles découvertes constituent des apports de cette recherche. L'hypothèse selon laquelle l'autonomisation des femmes concourt à leur leadership est à nuancer. Les facteurs culturels méritent d'être approfondis pour prendre en compte l'aspect religieux de l'influence des représentations sociales sur la conception du leadership des femmes. Il est également envisagé l'analyse de la contribution des femmes en matière de développement.

Références bibliographiques

- ALLAH-MENSAH B., (2005), Women in politics and public life in Ghana, Accra, Friedrich Ebert Foundation (FES).
- ARKU C., and ARKU F. S., (2009), « More Money, New Household Cultural Dynamics : Women in Micro-Finance in Ghana », Development in Practice, Vol. 19, No. 2, Apr., pp. 200-213, Taylor and Francis, Ltd. on behalf of Oxfam GB, Stable URL: http://www.jstor.org/stable/27752037, Accessed: 12-10-2017 19:56 UTC.
- ASSIBEY-MENSAH G. O., (1998), « Ghana's Women-In-Development Program : Problems, Issues, and Prescription », Journal of Black Studies, Vol. 29, No. 2, Nov., pp. 277-295, Sage Publications, Inc., Stable URL: http://www.jstor.org/stable/2668093, Accessed: 12-10-2017 19:59 UTC.
- Banque africaine de développement, (2015), Autonomiser les femmes africaines : Plan d'action. Indice de l'égalité du genre en Afrique 2015.
- Banque mondiale (Bureau régional de la côte d'Ivoire), (2013), Etre femme en côte d'Ivoire : Quelles stratégies d'autonomisation ? rapport des consultations sur le genre.
- Bureau international de travail, (2013), Transition vers le marché du travail des jeunes femmes et hommes en République Togolaise.
- Centre autonome des études et de renforcement des capacités pour le développement (CEDERDT), (2013), Atelier de formation sur le thème : « amélioration de la représentativité des femmes aux postes de responsabilité au Togo » Notsè, rapport des 5 et 6 juillet.
- DIMBIE V.H., (2013), Socio-economic empowerment of groups of women through the poverty reduction program assembly of the lawra / nandom district, PhD Thesis, University of Ghana, http://ugspace.ug.edu.gh.
- MACQUIN A. (2001), « Femmes dans les activités de vente », Décisions Marketing, No. 24 (Sept.-Déc.), pp. 37-47, Stable URL: http://www.jstor.org/stable/40592774, Accessed: 12-10-2017 17:27 UTC.
- ODAME F. S., (2014), « Ghanaiantraditional women leaders and sustainabledevelopment: the case of Nadowli district of Ghana », Europeanscientific journal, May edition, vol.10, n ° 14 ISSN: 1857 7881 (print) e ISSN 1857-7431 380.
- OJONG V. B. and MOODLEY V.,(2005), « Agenda: Empowering Women for Gender Equity », Women and Leadership, No. 65, pp. 76-82, Taylor and Francis, Ltd. on behalf of Agenda Feminist Media, Stable URL: http://www.jstor.org/stable/4066655, Accessed: 12-10-2017 19:18 UTC.

- Ministère des affaires étrangères et européennes, (2010), « Femmes entrepreneuses en Afrique » Dossier de presse, Formationà l'initiative du Ministère des Affaires Étrangères, dans le cadre du programme "Genre et économie en Afrique, les femmes actrices du développement", en partenariat avec l'École nationale d'administration ».
- NDIAYE F., (1998), « L'impact de la vie familiale sur l'activité entrepreneuriale des femmes au Sénégal », Africa Development / Afrique et Développement, Vol. 23, No. 3/4, Special Issue on Gender Relations, pp. 149-161, Published by: CODESRIA Stable URL: http://www.jstor.org/stable/24482736, Accessed: 12-10-2017 17:16 UTC.